

Lieu : Centre socioculturel Charles Lemaitre / Heure : De 18h30 à 20h30

### Présent·es

Mme Françoise FOUBERT, *Adjointe à la Démocratie Participative*

Mme Liliane MAINCENT, *Maire déléguée Vire*

Mr Jacques COURTEILLE, *adjoint aux travaux*

M. Leopold DEHAYE, *chargé de projets à la Direction des sports, de la vie associative et de la démocratie locale de Vire Normandie,*

Mr Patrick GRESEL, directeur des services techniques Vire Normandie

Mr François-Michel GONET, responsable du centre social municipal de Vire Normandie

### Conseiller.es référent.es présent.es

Mme POTEL, Mme JAMES, M. LEVEQUE, M. CHENEL, Mme BERNARD, Mme PICOT, M et Mme GANNE, M. BREARD, M. TOULLIER, M. LEGENDRE, M. et Mme GAZENGEL, M. PAUFRIAR, Mme BENAZOUAOU, Mme GOSSELIN, Mme POUPION, Mme RIVOALLAN, Mme HUGUET, M. et Mme BELLANGER, M. LEVARDON, M. BATAILLE, M. et Mme CINEUX, Mme LABADIE, M. SEGUIN, Mme MULOT, M. ROUSSEL, M. ERNULT, M. CARPENTIER, M. HEUZE, M. COUASNON, M. MAURAY, Mme DESCHAMPS, Mme BOUVET, Mme TOUCHARD PREREL, M. LECOQ

### Excusé·es

M Regis PICOT Adjoint délégué au personnel, à la formation et aux grands événements

### Ordre du jour

1. Retour sur les précédentes demandes
2. Adressage
3. Projets de quartier

Madame Françoise FOUBERT Adjointe chargée à la Démocratie Participative souhaite la bienvenue aux conseillers.es de quartier et les remercie d'être présents ce soir à la réunion.

## 1. Réponses aux demandes du conseil de quartier du Sud

### Aménagement des rues, des pistes cyclables et des espaces de vie

➤ Le parc de loisirs de Charles Lemaître est très fréquenté. M. Cordon a sollicité un rendez-vous avec Françoise Foubert pour lui faire part de plusieurs dysfonctionnements et dégradations afin que le danger, la saleté et les nuisances soient prises en compte. A noter les assistantes maternelles qui utilisent ces espaces professionnellement. Le mur se dégrade et des plaques de fibro se décollent de la palissade.

Le grillage près des jeux des enfants est cassé, le risque d'accident est réel.

La poignée d'ouverture/fermeture du grand portillon donnant sur les toilettes publiques est difficile à utiliser. Peut-on simplifier le mécanisme ? Cette porte n'est pas signalée par un panneau comme « Accès WC ».

#### 🔧 Les services techniques seront interrogés pour la réalisation de ces petits travaux

➤ Le champ face au terrain de pétanque est tondu moins fréquemment qu'auparavant alors qu'il pourrait être utilisé pour du stationnement lors des compétitions de pétanque. C'est une zone naturelle et humide et le stationnement ne peut légalement pas être autorisé. L'utilisation des machines actuelles ne favorise pas les finitions au bord du ruisseau. Il convient cependant, dans le cadre de la gestion naturelle des espaces de laisser les friches.

➤ Pistes cyclables. La passerelle est maintenant bloquée pour la circulation des voitures. Il avait été demandé des barrières dans la descente pour sécuriser l'accès mais ce n'est pas possible afin de conserver la circulation des vélos, et de ne pas empêcher l'accessibilité pour les riverains et l'accès à la pompe de relevage des eaux usées.

➤ Pour rappel, la réglementation du code de la route prévoit qu'une piste cyclable devient une voie partagée lorsqu'il n'existe pas aucun trottoir pour les piétons. Il y a un manque de connaissance à ce sujet et ce sujet revient dans plusieurs réunions des conseils de quartier. Les services techniques vont envisager la possibilité d'ajouter des pictogrammes au sol pour compléter et rappeler ce partage. Toutefois, les piétons seront tenus d'emprunter le trottoir dès lors qu'il existe. D'autre part, les trottinettes doivent rouler sur la chaussée :

*« La circulation sur les trottoirs est interdite, sauf si le maire l'autorise. Dans ce cas, vous devez circuler à une allure modérée (6 km/h) et ne pas gêner les piétons. »* (service-public.fr)

➤ Eclairage public. Rue de la Redotière, la moitié des lumières ne fonctionnent pas.

Les horaires de l'éclairage public sont source de mécontentement pour les usagers se levant tôt ou rentrant tard au domicile. Des solutions alternatives sont demandées (lampadaires basse énergie, un lampadaire sur deux éclairé, énergie solaire). Les services techniques étudient des solutions pour trouver les meilleures solutions tout en respectant la politique écologique (respect de la faune) et économique (cout de l'énergie). Il faut poursuivre et évaluer l'expérience. L'accommodation de l'œil ne permet pas l'éclairage d'un luminaire sur deux. Une distance de 25 m entre deux sources lumineuses est indispensable pour éviter l'éblouissement et le risque accidentogène. Certains dispositifs favorisant le confort et la sécurité sont déjà mis en place : Dans des sentes piétonnes, les réverbères fonctionnent avec la progression du piéton.

## Sécurité des piétons et circulation routière

Les voitures roulent à vive allure rue de Gathémo. Il serait souhaitable de déplacer le radar pédagogique. Une voiture sur cinq dépasse la vitesse autorisée en roulant à plus de 50km/h. Les excès de vitesse sont très abusifs. Le danger est permanent, les riverains excédés. Il est urgent de trouver une vraie solution pour sécuriser cette voie et respecter la limitation de vitesse. La zone 30 sans aménagement n'aurait pas d'effet. Pour information, des chicanes avait été mises en place puis retirées car cela ne plaisait pas. La seule solution serait la création de ralentisseurs mais les habitants n'y sont pas tous favorables en raison des nuisances sonores. La gendarmerie va être alertée.

D'autre part, la structure bombée de la voie génère des dysfonctionnements. Le schéma des eaux pluviales est en cours mais l'EPIC a été sollicité pour obtenir des réponses mais le projet stagne. Ces travaux dans leur globalité favoriseront l'entretien et la tonte des bas-côtés tout en respectant l'écosystème qui est une réalité écologique à respecter.

Rue des Corbusiers, les travaux sont sommaires car la zone est naturelle et protégée.

Rue Pierre Cornelle et Beau Regard, il serait souhaitable de mettre un passage piéton dans la partie du haut de la rue à

Rue Barbey D'Aurevilly la réalisation totale des travaux prévus va se réaliser

Au croisement de la rue de la Delotière et Rue de Tivoli, la circulation est dangereuse à cet endroit et sur le reste de la rue. La configuration de la rue ne permet pas le déplacement du stop. La visibilité est difficile. La collectivité n'installe plus de miroirs de circulation pour des raisons de responsabilités (risque d'éblouissement favorisant les accidents). La seule solution est de garder la priorité à droite. La vitesse est excessive pour trop de véhicules. La rue devient très passante. Peut-on mettre cette rue en Zone 30 et favoriser le marquage au sol aux points critiques ?

La rue Tivoli est régulièrement remontée à contre sens. Par le passé, c'était davantage le cas car les gros véhicules avaient des difficultés sur la partie haute mais les aménagements qui ont été fait pour élargir la voie, permettent de faire le tour. Il n'y a donc aucune raison de prendre le sens interdit ou bien c'est illégal et relève de la gendarmerie

## Demande d'informations sur le projet du tri et du recyclage des déchets

👉. Il faut noter que cette compétence est gérée par le SEROC : Syndicat mixte de traitement et de valorisation des déchets. Que cette réforme est directement issue du gouvernement qui oblige les collectivités à repenser leurs organisations et leurs productions de déchets. Pour cela, tout le système est revu. Le SEROC en a la charge et tiendra des réunions d'informations publiques pour donner tous les renseignements utiles à chaque habitant. En attendant, il est possible de consulter le site internet du SEROC pour plus amples informations : <https://seroc14.fr>

Un premier document a été réalisé par l'intercom et est disponible à l'IVN, la mairie ou auprès de Françoise Foubert

## 2. RAPPEL. Présentation de la réforme de l'adressage

### ➤ CHANGEMENTS NOMS DES RUES QUARTIER SUD

Noms existants	Changements.	Existant justifiant le changement
Rue aux teintures. Rue de Billard	Rue de Billard	Rue aux teintures vire
Rue de Gathemo	Route de Gathémo	Avec St Germain
Rue du square de la Besnardière		
Ruelle de la Besnardière. Côté bénardiére, côté rue st Clair		Besnardière
Rue de l'Hotel Dieu	Impasse de l'hôtel Dieu	Phase 2
La Giltière	Chemin de la Giltière	
Impasse du petit Versailles	Impasse Caporal Berthelot	Concertation et proposition des habitants. Dans l'attente validation DM
Rue François Simon Cazin	Impasse François Simon Cazin	Phase 2
Rue du mondial 1998		Panneau numéros pour impasse
Impasse de Tivoli. (Branche Gauche)	Impasse Simone Veil	Concertation et proposition des habitants. Dans l'attente validation DM
Impasse de Tivoli. (Branche Droite)	Impasse Camille Claudel	
Résidence de l'orée de St Clair	Impasse de l'Orée ???	Rue St Clair Vire
L'écluse Champagne	Impasse Champagne	Rue de l'écluse Vire
Le moulin neuf	Impasse du camping ?	St Germain
Rue de Rennes		Voir St Germain
PLACE DU 1162ME 6 R.I U.S.A. LIBERATION 8 AOUT 1944	PLACE DU 116EME RI	

- F FOUBERT invite toutes les personnes intéressées pour participer aux changements des noms de rues à la rejoindre pour un temps de travail collectif et participatif. Contact : [ffoubert@virenormandie.fr](mailto:ffoubert@virenormandie.fr) ou [conseilsdequartier@virenormandie.fr](mailto:conseilsdequartier@virenormandie.fr) tel : 02 31 66 60 07

### 3. LE PROJET DE QUARTIER LE CONSTRUIRE ET LE FAIRE VIVRE

Au cours de la réunion du 24 Mai 2023, le projet de quartier commence à apparaître. Les idées se construisent autour des espaces verts et des parcs. Des notions de « vivre ensemble », espaces verts, repas partagés, soirées à thèmes, promenades, circuits pédestres, jardin partagé. C'est aussi le sport et l'épanouissement par une approche douce que propose Lucie. Autant d'idées qui trouvent un socle commun : l'espace, le terrain, la nature. C'est pourquoi, on peut déjà envisager une collaboration avec le service d'animation sociale. François-Michel Gonet a expliqué le contexte de fusion des deux centres socioculturels (CAF et municipal) et le projet d'intégrer les locaux de l'ancienne école de Neuville. Il a également exposé le rôle d'un centre social en matière de soutien aux initiatives des habitants et la possibilité de développer des activités très diverses avec le centre social. Au quartier Sud, le centre Charles Lemaitre est une maison qui reçoit les gens, les groupes, les personnes individuelles. Beaucoup de projets et de vœux peuvent se réaliser et voir le jour dans cet établissement.

La vocation des conseils de quartier est de répondre aux besoins et aux envies des habitants. Cela se fait ensemble et en collaboration. La création et le développement des projets de quartier tiennent compte de l'implication des habitants volontaires dans cette démarche collective. C'est l'affaire de tous. Le groupe des référents du quartier, les habitants, les jeunes, les actifs ou retraités, tous nous sommes concernés par ce projet de quartier. C'est favoriser la vie en communauté, la vie dans notre ville, la dynamique du quartier et du vivre ensemble. La collectivité soutient ce projet par des moyens humains, logistiques et financiers en fonction des projets à réaliser.

Au cours de la réunion, des personnes volontaires et intéressées manifestent leur intention de poursuivre ces réflexions. Aussi, il est proposé de créer un groupe de travail pour construire les étapes du projet de quartier. Une première réunion se réunira le

**JEUDI 30 NOVEMBRE ,18h30. Centre socioculturel Charles Lemaitre**

#### ***Quelques dates à retenir***

Mme Foubert informe les habitants du quartier qu'elle tiendra régulièrement des permanences sans rendez-vous au service démocratie participative, situé 14 rue Chênedollé bâtiment Henry Lesage, afin de répondre aux interrogations des habitants du quartier.

→ **Lundi 9 Octobre et Lundi 30 Octobre 2023** de 16h à 18h bâtiment Henry Lesage

→ **Lundi 27 Novembre et Lundi 18 Décembre 2023** de 16h à 18h bâtiment Henry Lesage

➤ **Le bilan culturel de Vire Normandie** sera présenté au centre Charles Lemaître par Madame Lemarchand, adjointe à la culture, au cours d'une séance le **22 Novembre à 18h.**

La prochaine réunion de conseil de quartier n'est pas encore programmée, elle se déroulera premier trimestre 2024 (vous serez informés)

**Le Jeudi 30 Novembre 2023**

**18h30 Centre Charles Lemaitre**

**Le groupe de travail se rencontre pour le développement du projet de quartier  
. Retenez bien cette date**

Date demande	Quartier	Demandes
12/09/2023	Sud	Demande d'aménagements de jeux pour petits enfants à la Besnardières car absence de jeux adapté à des enfants de 2 ans
12/09/2023	Sud	Eclairage la Redettièrre : la rue qui descend n'est pas totalement éclairée
12/09/2023	Sud	Volonté d'ajouter un passage piéton rue Pierre Corneille & Beau Regard car aucun sur un large secteur
12/09/2023	Sud	Accès ruelle de la Besnardière délicat car très étroit